

# MUSIQUE

OPÉRA-COMIQUE. — La *Basoche*, opéra comique en trois actes de M. Albert Carré, musique de M. André Messager.

Voici, en quelques mots, mon sentiment sur la *Basoche*, opéra comique en trois actes de MM. Albert Carré et André Messager : une pièce à quiproquos, habilement faite, vive et amusante, mais qui pourrait fort bien se jouer sans musique; une musique facile, agréable, élégante, parfois du tour le plus heureux, mais à laquelle la nature même du poème ne permet pas de jaillir du vif des situations; une œuvre totale dont les éléments se combinent sans pouvoir se fondre et tendent à se dédoubler. Le librettiste verse dans l'opérette; le musicien rêve de la comédie lyrique. Nous sommes pris entre deux tendances nettement opposées, impossibles à concilier.

Les auteurs ont cru, de bonne foi, s'en tenir à la vieille forme de l'opéra-comique, l'un découpant une action, trop chargée de péripéties, de façon à y intercaler un grand nombre d'épisodes musicaux; l'autre acceptant docilement, non les formules rebattues, mais les cadres de morceaux ordinaires. Cependant, tous les deux, chacun dans son sens, ont dépassé le but : M. Carré en poussant sa fiction à la charge et en détachant, pour ainsi parler sa cause de celle du musicien; M. Messager en laissant percer partout, même à son insu, ses véritables aspirations, bien supérieures à la musique d'illustration qu'on lui demandait. Tant il est vrai qu'on ne peut retrouver l'équilibre des conceptions d'art épuisées!

Nous sommes à Paris, dans les environs du Grand-Châtelet, sous le règne de Louis XII, monarque de cinquante ans, prêt à épouser la fille du roi d'Angleterre, une princesse de seize ans à peine, et la plus dépurée qui soit. Que dis-je? il l'a épousée déjà par procureur. Le duc de Longueville a franchi la mer, au nom de son maître, et voilà qu'on annonce son retour en compagnie de la jeune Reine. Demain, sans plus attendre, Marie d'Angleterre entrera dans Paris. Mais, au fait, pourquoi cette foule dans la rue, devant l'auberge du Plat-d'Etain? Ce n'est point pour fêter la fille d'Henri VIII que les étudiants sont assemblés ce soir : c'est pour élire le roi de la Basoche.

Deux candidats sont en présence : un docteur savantissime, appelé Roland, expert *in utroque jure*, et un poète au clair esprit, qui est notre Clément Marot lui-même. Comme dans les *Maîtres Chanteurs*, la lourde science des pédants se met aux prises avec la poésie. Roland, c'est Beckmesser en personne, et Clément Marot, c'est le chevalier Walter de Stolzing. A qui reste le triomphe? — Eh! tout naturellement, au sonneur de belles chansons.

On s'étonne, pourtant, qu'un homme tel que Marot brigue les honneurs d'une royauté de carnaval. Bah! l'auteur a réponse à tout. Notre ami Clément rime de bien jolies villanelles, mais il ne mange pas tous les jours à sa faim. Du diable s'il ne tire pas quelques profits de sa royauté basochienne! Depuis trois mois, nul ne l'avait vu. D'où tombe-t-il donc? — Ah! c'est toute une histoire. En se promenant dans la verte vallée de Chevreuse, le gai chanteur a rencontré une villageoise adorable, Colette l'ingénue, Colette l'avisée, Colette la délicate, et il en a fait sa femme sans hésiter. Par malheur, les règles de la Basoche sont dures aux gens mariés. Le roi des basochiens doit être célibataire. Si l'on venait à savoir que maître Clément s'est enrôlé dans la confrérie de l'hymen, ce serait bientôt fait de sa couronne de carton doré et des privilèges qu'elle procure pour tout le laps d'une année. Mais, soyez tranquilles, l'aventure est demeurée secrète. Colette n'a pas quitté Chevreuse et ne le quittera point.

Eh bien! non, Colette ne moisira pas toute seule au village. Son époux s'est échappé; elle court à sa recherche et, ne vous en déplaise, arrive droit au Plat-d'Etain. Comment lui faire comprendre que Marot est un gros personnage et qu'il importe à ses destinées qu'elle se tienne à l'écart? On parvient, néanmoins, à la convaincre. Ce n'est qu'un temps d'épreuve à traverser. Juste, on parle autour d'elle, du mariage du roi de France, qui doit être déclaré demain et, sur les pas de son mari, elle entend retentir ces cris : « Vive le Roi ! » Allons! tout s'explique. Marot est un de ces monarques qui épousent des bergères, comme dans la chanson. Demain, elle sera Reine, la chose est claire. En attendant, elle s'engage à l'hôtellerie, en qualité de servante. C'est le seul moyen qu'elle ait trouvé de ne point coucher, cette nuit, à la belle étoile.

Des voyageurs se présentent, à ce moment, devant l'hôtelier : une jeune femme, très jeune et très fantasque, et un vieux mari très grognon. Entre nous, la jeune femme est tout simplement Marie d'Angleterre, désireuse de se promener dans Paris sans y être connue, et le mari grognon n'est autre que le vieux duc de Longueville, bien embarrassé de son rôle. La princesse soupera et couchera à l'auberge comme une simple mortelle : ainsi le veut sa fantaisie. Tandis que le souper s'appête, le duc s'en va prévenir Louis XII en son palais. Là-dessus paraît Clément, en manteau rouge et la couronne au front. C'est, évidemment, le roi de France. Et la princesse d'entrer en coquetterie avec le nouveau venu et de lui faire partager son repas.

Qui se sent affolée de jalousie? C'est Colette. Il faut tout le sentiment qu'elle a de la grandeur de son mari et des nécessités politiques qu'il subit pour l'empêcher d'éclater d'une bonne sorte. Mais, soudain, entrent les basochiens en foule, conduits par Roland. On a su le mariage de maître Marot à Chevreuse; on vient le surprendre en tête-à-tête avec sa moitié. A cette accusation, vous devinez les révoltes qu'il oppose... Non! non! cent fois non! il n'est pas marié... La princesse, à ce beau tapage, répond hardiment qu'elle est sa femme et qu'il a beau dire, elle n'en démordra pas. Colette lève les bras au ciel. Une cervelle plus forte que la sienne se troublerait d'un tel imbroglio.

Un instant s'écoule : on se retire; l'apaisement se fait. Colette est plus persuadée que jamais de sa haute fortune. Si

bien qu'un officier de la Cour venant, au nom du Roi, chercher la Reine, elle le suit. Nous la retrouvons au palais, devant Sa Majesté royale, en laquelle, naturellement, elle ne reconnaît pas Clément Marot. A son tour, Marie d'Angleterre, introduite, croit qu'en l'abuse en lui donnant Louis XII pour le Roi, son mari. Elle connaît bien son mari, parbleu ! Elle a souper avec lui, la nuit dernière... Ce pauvre Louis XII pense devenir fou entre ces deux femmes, qui semblent le berner également.

Un point, surtout, l'inquiète : avec qui a donc souper la Reine, au Plat d'Etain ? M. de Longueville, à vouloir tout expliquer, épaissit le mystère, où il se perd plus que pas un. C'est seulement à l'arrivée de Clément Marot que la lumière se lève. La petite paysanne de Chevreuse a épousé le roi de la Basoche, tandis que Marie d'Angleterre est la femme du roi des fleurs de lis. Maître Clément abdique, en faveur de Roand, sa puissance pour rire ; Louis XII rend grâces au ciel, et tout finit par des chansons.

J'ai résumé à grands traits ce livret capricieux, où les qu'proquos renaissent d'eux-mêmes comme dans n'importe quelle pièce d'Hennequin ou de M. Besson. Pas une scène qui n'apporte une surprise nouvelle, une méprise plus ou moins imprévue, parfois très plaisante. Ce qui est certain, c'est qu'on n'a pas le loisir de s'ennuyer, tant les erreurs de personnes se multiplient et se précipitent. Seulement, la musique ne peut se précipiter de la même façon. Partant, on ne la fait intervenir que lorsqu'une situation est posée et à titre épisodique. Nous voudrions voir au théâtre une musique agissante, s'assimilant l'action. Ne nous parlez pas de ces sujets multiples où il est constamment indispensable de préparer une péripétie, d'en éclaircir une autre et où, toujours placée entre les explications et les complications, le musicien est tenu en lisières.

Si j'ai dit de M. Messenger qu'il aspire à la comédie lyrique, ce n'est pas sans raison. On n'a qu'à voir de quelle manière souple et charmante il a traité tout le premier acte, jusqu'à l'entrée de Marie d'Angleterre. Les événements du poème étant simples et parfaitement clairs, il a écrit des scènes tout d'une venue, variées, pittoresques, mouvementées à ravir. Ce début, où plane comme un libre ressouvenir des *Maîtres Chanteurs*, est on ne peut plus aimable, spirituel et brillant, plein d'idées, très fin d'instrumentation.

L'entrée de Marie d'Angleterre se signale par un air à vocalises, d'un goût suranné, qui m'étonne beaucoup de la part de M. Messenger. A partir de ce moment, le ton général s'abaisse, encore que les jolies pages ne soient pas rares et que l'instrumentation soit toujours ingénieuse, nuancée tour à tour de malice légère et de poétiques accents. Mais, que voulez-vous ? les situations d'opérette, qui vont s'accéléralant et rebondissant l'une sur l'autre, ne fournissent plus grande matière lyrique au compositeur. S'il eût voulu développer musicalement tous les incidents qui se présentaient, il eût composé une partition à défrayer plusieurs soirées. Et puis, de ci, de là, le livret le poussait à l'opérette. Il n'a pas toujours glissé sur la pente, mais il ne s'est pas, non plus, retenu suffisamment.

Les couplets sont trop nombreux ; certains ensembles sont oiseux : parfois les trames se relâchent. On sent que le musicien n'a pas grand plaisir à procéder par morceaux détachés. Il sait bien, pour l'avoir appris à bonne école, qu'il n'y a de véritable expression au théâtre que par l'expansion continue. Un personnage doit agir en chantant et par la musique même, et non pas entremêler à fiction d'épisodes chantés. Autant vaudrait en revenir, s'il en allait d'autre sorte, au vaudeville semé d'ariettes et de chansons.

Au résumé, toutes réserves faites sur les embarras résultant du genre, j'estime que M. Messenger a dégagé des qualités qui promettent. Je souhaite, maintenant, le voir s'entreprendre à une œuvre plus naturellement lyrique, d'une déduction plus simple et où la musique sera réellement maîtresse du sujet. Je le crois fort capable de nous offrir une comédie lyrique très suivie et d'un entrain sincère. Les scènes d'exposition de la *Basoche* m'en donnent (sans détriment des pages de choix de la suite) non seulement l'espoir, mais encore la certitude.

En ce qui touche l'interprétation, il convient de tirer de pair M. Soulacroix et Mme Molé-Truffier, chargés des rôles de Clément Marot et de Colette. J'ai beaucoup moins aimé Mme Landouzy dans le personnage de Marie d'Angleterre : sa voix exquise s'amollit en d'innombrables chevrottements, et son style laisse fort à désirer à tous égards. M. Fugère a de la verve à nous rendre les mésaventures de M. de Longueville.

Inutile de dire que l'orchestre, si habilement dirigé par M. Danbé, a rempli sa tâche en conscience. Je dois ajouter que la mise en scène m'a paru plus soignée que dans les derniers spectacles de l'Opéra-Comique. Singulier Théâtre que ce-

lui-là ! L'orientation y manque, et l'on y oscille d'un pôle à l'autre, par saccades et comme au hasard.

FOURCAUD

## La Soirée Parisienne

### LA BASOCHE

Un gros scandale s'est produit, hier soir, au théâtre de l'Opéra-Comique.

J'aurais voulu ne pas en parler, par intérêt pour M. Paravey ; mais il est bien probable que d'autres journaux n'auront pas le tact de garder le silence et, en somme, mon indiscretion ne sera pas plus préjudiciable que la leur à cette maison sympathique et subventionnée. Je vais donc vous révéler, mais en vous priant de ne pas l'ébruiter, le gros scandale qui s'est produit hier soir au théâtre de l'Opéra-Comique.

On y a joué un opéra comique !!!

La chose a paru d'autant plus grave qu'elle était plus inattendue. Songez donc ! une pièce gaie, amusante, dans laquelle on parle !!! Une musique claire, facile, pas assourdissante du tout !!! Vous jugez de l'effet produit. Certains spectateurs ont été atterrés ! D'autres en sont tombés malades et ont dû être reconduits chez eux avec les plus grands égards. C'était navrant !

Les coupables sont au nombre de deux. L'un se nomme Albert Carré. Ce n'est pas un criminel de profession, non ! Son métier consiste plutôt à diriger le théâtre du Vaudeville, et cela avec un certain bonheur. Il est d'autant moins excusable qu'il possède de jolis moyens d'existence.

Son complice a nom André Messager. Son cas est plus grave, car, chez lui, il y a préméditation absolue. Il n'y a qu'à se rappeler les ouvrages qu'il a déjà fait représenter, pour se rendre compte qu'il sacrifie odieusement à la mélodie. Plusieurs de ses motifs sont même devenus populaires. On n'est pas plus cynique.

Cette association criminelle a donc produit la *Basoche*, opéra comique en trois actes tel qu'on en faisait jadis, alors que le leit-motif ne s'était pas encore introduit en France. Le manuscrit et la partition avaient sans doute été apportés chez M. Paravey la nuit, avec escalade et effraction. Le pauvre directeur, sans défense, a dû céder à la force, et le scandale a enfin éclaté, grand, immense, retentissant. Et le plus grave, c'est qu'un tas de morceaux ont été bissés. Récidivistes, va !

Donc, nous sommes sous Louis XII, ce qui vous indiquera suffisamment que nous n'avons pas affaire à des costumes modernes. D'ailleurs, il est bien rare que M. Bianchini consacre ses pinceaux à peindre des habits noirs et des pantalons à carreaux. Dans la *Basoche*, le jeune dessinateur à succès a pu donner un libre cours à son imagination, et c'est de la façon la plus coquette qu'il a habillé les seigneurs de la cour et les clercs du Parlement.

Ainsi, M. Soulacroix a paru des plus pimpants dans son costume de roi de la Basoche, et nul ne s'étonne que, à la couronne que lui avaient donnée ses camarades, les spectateurs aient ajouté pas mal de lauriers.

M. Carbonne porte un bien joli petit manteau bleu, et énormément sur le public. Mais c'est bien inutilement qu'il tenterait de nous faire croire qu'il naquit dans le Nord.

M. Fugère a été couvert de bravos et d'une robe de chambre magnifique. M. Barnolt est un hôtelier tout à fait rabelaisien. M. Bernaert, plus simplement vêtu, roule des yeux qui feraient croire que l'invention du loto remonte à Louis XII. Enfin, M. Maris est un monarque très convenable, ce qui explique pourquoi, contre tout usage, M. Carnot n'assistait pas à la représentation. Il fallait éviter un conflit de majestés.

Les femmes sont charmantes.

Molé-Truffier ou Landouzy,  
Laquelle est la plus adorable ?  
Qui Paris aurait-il choisi,  
Molé-Truffier ou Landouzy ?  
Si vous en doutez, allez y  
Voir, cela sera préférable.  
Molé-Truffier ou Landouzy,  
Laquelle est la plus adorable ?

Pour les costumes de ces dames, quelques détails ne seraient point superflus :

Colette (Mme Molé-Truffier) : robe fermière du temps en lainage couleur nankin à corsage s'ouvrant sur une pièce de drap abricot. Jupe rattachée à la batelière et découvrant un jupon bleu ; autour de la robe, large bande de drap bleu ; cornette de batiste blanche faisant ailes, ainsi qu'il était d'usage dans la vallée de Chevreuse, patrie de Colette. Collet à capuchon en lainage amarante bordé de large velours grenat.

La reine Marie (Mme Landouzy) : robe de cachemire réséda ornée de velours mauve ; manches justes à crevés du haut et garnies de touffes tombantes de chenille violette ; casaque de voyage en damas ancien mauve ramagé de grandes fleurs brochées. Aumônière d'acier et de perles. Bêret en velours mauve sur une chevelure d'un blond anglais.

Au troisième acte les deux femmes prises l'une pour l'autre portent naturellement le même costume, très joli, du reste : robe de satin blanc, brodée argent et perles et garnie de cygne ; manteau royal en damas bleu-céleste, brodé de fleurs de lis d'argent et de soie blanche ; diadème royal avec pierreries sur le bonnet-résille d'or ; coiffures du temps que portaient les princesses et les grandes dames de la Cour.

Parmi les costumes des danseuses — car il y a, au second acte, un très gentil petit ballet fort bien dansé par Mlles Garbagnat et Adèle André, on a remarqué deux ravissantes Arlequines bleues dont les petits chapeaux pointus feront certainement fureur dans les bals masqués de l'hiver prochain.

Les décors sont très bien. Les deux pre-